

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'aimerais indiquer au très honorable député que, premièrement, le chef de l'Opposition officielle a cité les mauvais chiffres. Il n'y aura pas 4,000 Canadiens d'affectés. Il y en aura trop qui seront menacés, mais pas 4,000.

Deuxièmement, les actions que nous avons entreprises en tant que gouvernement étaient d'abord une réponse par le premier ministre ici à la Chambre; deuxièmement, une exploration avec les Américains en ce qui concerne la possibilité d'une compensation; troisièmement, les conversations directes par nos hauts fonctionnaires et par moi-même avec le secrétaire d'État américain pour examiner les options disponibles; quatrièmement, l'action indiquée hier par le ministre des Finances ici à la Chambre.

Nous sommes en train, comme je l'ai dit plus tôt au cours de la période des questions orales, de poursuivre avec les Américains l'étude des autres possibilités qui existent peut-être.

[Traduction]

M. Turner (Vancouver Quadra): Le chiffre de 4,000 emplois est celui que nous a fourni le Conseil des industries forestières de la Colombie-Britannique, et c'est l'hypothèse la plus optimiste. Si la décision d'imposer des droits compensateurs sur les bardeaux devait faire tache d'huile au point d'atteindre toute l'industrie canadienne, nous risquerions de perdre des milliers et des milliers d'emplois de plus.

LA RÉPONSE REÇUE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse. Il a fièrement montré le télex et la lettre qu'il a envoyés au Président des États-Unis au sujet du problème des bardeaux. Apparemment, il a reçu une réponse. Pourrait-il déposer cette lettre du Président?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Non, monsieur le Président. J'ai reçu une communication privée du Président, comme nous en avons reçu d'autres chefs de gouvernement, concernant cette affaire et d'autres. Mon très honorable collègue sait, en tant qu'ancien ministre des Finances et qu'ancien premier ministre, que cela ne se fait pas.

* * *

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RIDEAU HALL—L'ACCÈS AUX JARDINS

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, c'est au ministre des Travaux publics que je m'adresse. A toute fin pratique, la Commission de la Capitale nationale a récemment fermé les portes de Rideau Hall aux Canadiens, décision que je déplore. Est-ce la GRC qui est à l'origine de cette décision pour des raisons de sécurité? Dans ce cas, va-t-on de nouveau ouvrir l'accès des jardins aux citoyens de notre pays?

[Français]

L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, premièrement, la décision n'a pas été prise par la GRC. Deuxièmement, la Commission de la Capitale nationale responsable n'a fait qu'uniformiser une pratique que

nous connaissons vis-à-vis des résidences officielles. Il y a plusieurs résidences officielles. Troisièmement, il a été également garanti qu'à des occasions fort spéciales, tout à fait spéciales, il serait possible de visiter encore une fois les beaux espaces du Gouverneur général.

Si on peut aller plus loin dans notre évaluation, et s'il était possible d'améliorer l'accès chez le Gouverneur général, je serais le premier favorable à une telle mesure.

* * *

[Traduction]

LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI

L'ACCÈS À L'INFORMATION

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je pose ma question à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Des députés de l'Opposition essayent depuis quelque temps, mais en vain, d'obtenir des renseignements détaillés et sérieux au sujet de la Planification de l'emploi. La ministre peut-elle confirmer maintenant qu'au moins deux notes de service ont été envoyées par ses collaborateurs, ordonnant en fait de ne divulguer aucune information sur ce programme? Peut-elle dire à la Chambre pourquoi le grand public, les organes d'information et les députés n'ont pas accès à des renseignements détaillés au sujet de ce programme?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je suis enchantée de parler au député de la Planification de l'emploi. Cette année nous avons déjà dépensé 450 millions de dollars en vertu de ce programme auquel participent 50,000 personnes. Ces programmes sont en cours. J'ai eu l'occasion d'aller voir sur place plusieurs projets dans le pays, que ce soit au titre du Programme de développement de l'emploi ou du nouveau Programme de développement des collectivités. Ils sont tous en vigueur et je serai ravie de fournir au député tous les détails qu'il désire.

Des voix: Bravo!

M. Nystrom: Oh, bigre! Ces messages appris par coeur.

LE CONTENU D'UNE NOTE DE SERVICE DU MINISTÈRE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, la ministre peut-elle expliquer alors pourquoi une note de service a été envoyée le 15 mai, et j'en ai ici un exemplaire, pour expliquer que les députés peuvent obtenir certains renseignements mais que, selon la nature de la demande, on demandera aux Affaires publiques dans les régions de confirmer que ces renseignements peuvent être communiqués au public. La ministre peut-elle nous dire pourquoi on a donné l'ordre de garder le silence et nous expliquer également pourquoi les députés d'en face, après avoir mené leur campagne en invoquant la transparence du gouvernement en septembre 1984, nous imposent tout d'un coup ce secret?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, aucun ministère, à ma connaissance, n'a été plus ouvert que celui de l'Emploi et de l'Immigration. Je peux dire que mes collaborateurs et moi-même nous sommes présentés devant plus de comités que n'importe quel autre ministère. Je sais que le député nous a